



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 56 (1957), p. 203-237

Henri Wild

Contributions à l'iconographie et à la titulature de Qen-amon [avec 3 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

CONTRIBUTIONS À L'ICONOGRAPHIE ET À LA TITULATURE DE QEN·AMON

PAR

HENRI WILD

La présence au Caire, au cours des récentes années, de plusieurs oushebtis dans le commerce et d'une statue-bloc dans une collection privée, au nom du propriétaire de la tombe thébaine n° 93, est à l'origine du présent travail. Celui-ci n'est, comme son titre l'indique, qu'un apport documentaire. La dispersion d'un grand nombre de figurines funéraires de Qen-amon et la disparition d'une stèle ayant peut-être appartenu à ce personnage ⁽¹⁾ donnent à espérer que des éléments nouveaux pourront être ajoutés un jour à la liste déjà fort imposante des titres et épithètes dont ce contemporain d'Aménophis II pouvait s'enorgueillir.

L'utilité d'une telle liste réside dans le fait qu'elle supplée partiellement à la carence d'une authentique biographie. Il faut bien reconnaître, cependant,

⁽¹⁾ Davies (*Ken-Amūn*, vol. I, p. 10), se référant à un rapport sur les travaux effectués par Mond, en 1903, dans le secteur où se trouve la tombe de Qen-amon, rapport paru dans *A. S. A. E.*, V [1903], p. 98-104, écrit : « M. Mond mentions a stela bearing *Ken-Amūn's* name as having been found near the site ». Il cite la page 98 de cet article. Ce faisant, il confond avec la page 102 où Mond note : « Here we also found in the debris a fragment of a stela with the name of *Ken-Amen* », le lieu de trouvaille étant un puits au nom d'un certain Sen-néfer, sans doute le propriétaire de la tombe n° 99 proche de celle de Qen-amon.

S'agit-il du fragment acquis par Mr. Walters

en 1912 et publié en 1946 dans STEINDORFF, *Catal. of the Eg. Sculpture in the Walters Art Gallery*, n° 267, pl. L et p. 79 et, en octobre 1951, sans nom d'auteur, dans *The Bull. of the Walters Art Gallery*, vol. 4, n° 1, p. 2 ? Il n'est guère probable, bien que le martelage d'Amon dans le nom du propriétaire indique que la stèle est, elle aussi, antérieure à la réforme amarnienne, que ce morceau provienne de la tombe n° 93, car les titres *... n w' n ib* et *h t m w* ne sont pas absolument caractéristiques de notre personnage. On notera que l'homme figuré sur ce fragment faisait le geste d'adoration devant un groupe de divinités dont la première semble avoir été Anubis.

que certaines expressions qu'on y trouve inclues relèvent parfois davantage de la phraséologie laudative des biographies stéréotypées et quasi impersonnelles, dont on a également des exemples dans les textes consacrés à Qen-amon lui-même.

L'admirable publication que Davies a consacrée à sa tombe⁽¹⁾, ce chef-d'œuvre⁽²⁾ malheureusement fort détérioré de Sheikh Abd el-Qourna, fournit l'essentiel de la documentation qui le concerne. Cet auteur a notamment établi une liste de ces titres et épithètes, en les distinguant en catégories (titres honorifiques, désignations de fonctions réelles, titres de cour, énumérations de prérogatives et qualités ainsi que de privilèges matériels), qui ne comprend pas moins de quatre-vingt-sept postes⁽³⁾. La liste est établie d'après les renseignements fournis par la tombe, par la statue provenant de Karnak et par des oushebtis conservés au Musée du Caire et au Musée du Louvre. Elle en donne une traduction, accompagnée parfois de commentaires et toujours de références.

Cependant l'absence du texte hiéroglyphique ou de la transcription rend l'identification des expressions souvent malaisée. D'autre part, les grandes lacunes de certaines inscriptions de la tombe énumérant des titres et épithètes (pl. VIII et XLIV) présentaient en leurs contours des traces que Davies n'a pas toutes identifiées et que Helck⁽⁴⁾, secondé par les notes de Sethe, a parfois reconnues. Ces lacunes contenaient aussi des éléments de la titulature qui sont apparemment perdus à tout jamais. Une faible chance subsiste de combler une minime partie de ces vides grâce à des inscriptions inédites, provenant d'autres sources. En effet, certains oushebtis fournissent des titres importants de Qen-amon qu'aucun autre monument, y compris la tombe en son état actuel, n'a livrés, par exemple ceux de «frère de lait du roi», de «chef de place-forte» et de «chef de tous les pays montagneux septentrionaux». La variété des inscriptions de ces figurines funéraires, dont un nombre difficilement appréciable se cache dans des collections privées, peut-être publiques, ou encore dans le commerce, autorise un tel espoir.

⁽¹⁾ DAVIES, *The Tomb of Ken-Amun at Thebes*, 2 vols., New York, 1930.

⁽²⁾ MEKHITARIAN, *La peinture égyptienne*, p. 56.

⁽³⁾ DAVIES, *op. cit.*, vol. I, p. 11-16.

⁽⁴⁾ *Urk. IV (18^e Dyn.)*, Heft 18 [1956], p. 1389-1390 et p. 1405.

La titulature de Qen-amon est, malgré ses lacunes, l'une des plus riches de la XVIII^e dynastie. Il a semblé utile, pour cette raison, d'en dresser l'index détaillé, établi en transcription dans l'ordre alphabétique, qu'on trouvera en annexe de cet article. Une numérotation continue permettra de s'y référer aisément.

S'il tient compte des titres inclus dans les inscriptions de la statue de Karnak, Davies ne juge pas utile de reprendre la publication de ce monument. Et pourtant, la copie de ses inscriptions faite par Borchardt pour le *Catalogue général du Musée du Caire* contient plusieurs erreurs qui n'existaient pas dans celle, non dépourvue de défauts, que fit Newberry après la découverte de la statue au temple de Mout en 1897. Une nouvelle édition s'imposait donc. Helck y a pourvu récemment. Cependant, quelques notes correctives et des photographies sont données ici à titre complémentaire (A; pl. I).

La statue-bloc inédite (B; pl. II) présente cet insigne intérêt d'avoir été consacrée à une forme de Khnoum qui n'est que rarement invoquée, puisque son sanctuaire, proche de Siout, était fort éloigné des résidences royales et du siège d'Amon. Comme, d'une part, il est fait allusion, dans son proscynème, au temple de Khnoum de Shas-hotep et, d'autre part, que Qen-amon y est mentionné dans sa fonction de « préposé aux bœufs d'Amon », on est en droit d'admettre que le clergé d'Amon possédait dans cette région un important cheptel. Il n'est pas impossible que cette statue provienne de Shas-hotep (Hypselis).

Quant aux *oushebtis* ⁽¹⁾, Davies limite ses observations les concernant à ceux qui étaient publiés au moment où il rédigea son commentaire de la tombe, sans tenir compte de nombreux exemplaires inédits se trouvant au Musée du Caire ou chez les antiquaires de la ville. Du moins a-t-il donné dans son ouvrage (vol. I, pl. LXIX) d'excellentes photographies de quatre de ces statuettes funéraires. L'importance que revêtent les inscriptions de ces figurines a déjà été relevée.

⁽¹⁾ Dans ce travail, c'est le mot *oushebtî* qui sera utilisé pour désigner les figurines funéraires, plutôt que *chabti* et *chaouabti* (ou leurs variantes). Cette forme, attestée à l'époque du Nouvel Empire qui nous intéresse ici, devien-

dra d'un usage quasi exclusif à l'époque saïte et sera adoptée par les premières générations d'égyptologues. Cf. SPELEERS, *Les figurines funéraires égyptiennes*, p. 115-116 et p. 147-148.

La série publiée ici (C, 1-26) comprend, outre un certain nombre d'inédits appartenant à des musées ou à des particuliers (plusieurs ont été vus dans le commerce), quelques exemplaires conservés dans des collections publiques, à l'exclusion toutefois de ceux du Musée du Louvre, qui ont bénéficié d'une excellente étude de Sottas⁽¹⁾ et de quelques-uns inclus dans l'article un peu sommaire que Daressy⁽²⁾ a consacré à ceux du Musée du Caire qui furent trouvés d'une manière assez surprenante en 1919, avec beaucoup d'autres, dans le voisinage d'Abou Gorâb.

Le choix ainsi constitué est instructif à plus d'un point de vue. Établi suivant un ordre de complexité décroissante dans le libellé des formules gravées, il révèle des divergences qui trahissent des mains sinon des ateliers différents. Ainsi dans les exemplaires en pierre (C, 1 et C, 2), qui proviennent sans doute de Thèbes, et dans l'exemplaire en bois polychrome (C, 16) qui fut trouvé en Abydos, l'expression *m hswt nt hr nsw* n'offre pas d'inversion respectueuse, tandis que celle-ci est utilisée sur toutes les figurines de bois provenant de la trouvaille de 1919 (C, 4-15 et C, 17-24). Parmi celles dont l'inscription est en écriture hiéroglyphique, on peut distinguer deux types : chez les unes, au modelé plus poussé (bras, poings et genoux très légèrement apparents), les titres varient de l'une à l'autre (C, 15-19) ; chez les autres au galbe simple, le seul titre mentionné est invariablement *imy-r pr* «intendant» (C, 20-24).

Je ne reviendrai pas sur les circonstances de la découverte faite, derrière une butte isolée située au pied du plateau libyque, à 8 km. 500 au sud des pyramides de Giza et à environ 2 km. au nord-ouest du temple solaire de Ni-ouser-rê à Abou Gorâb, au lieu dit Zawiyet Abou Mošallim⁽³⁾, d'un grand nombre d'oushebtis de Qen-amon, dont les plus précieux, rehaussés de couleurs, aux yeux incrustés et cernés de cuivre, se trouvaient placés dans de petits cercueils anthropoïdes (pl. III).

La présence de ces objets funéraires, ainsi que des fragments d'un coffret, en forme de naos monté sur traîneau, destiné sans doute à les contenir,

⁽¹⁾ SOTTAS, *Statuettes funéraires de la XVIII^e dynastie*, in *Fond. Eug. Piot, Mon. et Mém...*, t. XXV [1921-1922], p. 401-417.

⁽²⁾ DARESSY, *Les statuettes funéraires trouvées à Zawiyet Abou Mesallam*, in *A. S. A. E.*, XIX

[1920], p. 149-152.

⁽³⁾ On relira avec intérêt le récit qu'en donne Tewfik Boulos, dans *A. S. A. E.*, XIX [1920], p. 145-148.

sous un amoncellement de sable qui n'a révélé au fouilleur du Service des Antiquités aucune trace de tombe ou de puits, n'a pas manqué d'intriguer beaucoup les archéologues. Si le cas n'est pas isolé d'oushebtis trouvés loin de la tombe de leur propriétaire ⁽¹⁾, sans parler de ceux qui proviennent d'Abydos (ex. C, 16) ⁽²⁾, où leur présence auprès du tombeau d'Osiris s'explique aisément, la raison la plus plausible, semble-t-il, de l'enfouissement dans le sable, à plus de 700 km. de la tombe de Qen-amon, des figurines du défunt, est que ses proches ont voulu les sauver de la furie iconoclaste amarrienne. N'étaient-ils pas l'un des éléments les plus indispensables de l'équipement funéraire, en tant que substituts du mort lui-même ?

Le choix de la région memphite s'expliquerait par le fait que Qen-amon avait séjourné durant une partie de sa carrière, à la résidence royale de Pérou-néfer, dans le voisinage de laquelle vivaient peut-être encore ses proches. Cependant, on peut aussi admettre que le lieu de la trouvaille n'est pas la vraie cachette ancienne, étant donné le peu de sécurité qu'il garantissait à ce précieux dépôt, mais qu'il n'est qu'un relais choisi par des fouilleurs

⁽¹⁾ Cf. GUNN, *A Shawabti-Figure of Puyamrê from Saqqara*, in *A. S. A. E.*, XXVI [1926], p. 157-159. L'auteur signale plusieurs autres exemples à la fin de son article; il cite entre autres la découverte faite par Petrie dans le désert de Giza, environ à 3 km. au sud de la grande pyramide, dans un champ de débris où il n'y avait aucune trace de tombe, d'oushebtis de Khâ-em-ouast, fils de Ramsès II, et de particuliers (cf. PETRIE, *Gizeh and Rifeh*, p. 24, § 70); CLÈRE, *A propos des monuments de Haroua*, in *B. I. F. A. O.*, XXXIV [1934], p. 131, où il est question, notamment de deux statuettes funéraires de ce personnage trouvées à Médamoud et d'une de Mentou-em-hat recueillie à Saqqara.

⁽²⁾ Pour la XVIII^e dynastie, la statuette funéraire la plus comparable à celles de Qen-amon, tant par le style que par la formule initiale, est incontestablement celle du tuteur de Thoutmosis IV, Héqa-réshou (cf. *The Brooklyn Museum, Five Years of Collecting*

Egyptian Art, 1951-1956, n° 8, p. 6-7 et pl. 18), dont la provenance abydénienne semble assurée par les autres exemplaires similaires de ce personnage trouvés sur la butte dite « de Héqa-réshou » (cf. PETRIE, *Royal Tombs*, I, p. 2, 7 et 32-33; NEWBERRY, *Fun. Stat., C. G. C.*, n° 48329-48330, p. 318 et 434).

On peut citer également les oushebtis d'Amen-em-opet, vizir d'Aménophis II (tombe thébaine n° 29); cf. MARIETTE, *Catal. gén. des mon. d'Abydos*, n° 439, p. 72; de Ptah-mosé, vizir d'Aménophis III (tombeau à Thèbes?), cf. LEGRAIN, *Rec. Tr.*, XXVI [1904], p. 81-84; d'Amen-em-heb, intendant du grenier, cf. PORTER-MOSS, *Bibl.*, V, p. 83. Pour d'autres exemples datant de diverses époques, cf. MARIETTE, *op. cit.*, p. 45 sq. (Je remercie J.-J. Clère de m'avoir procuré plusieurs références contenues dans cette note et dans la précédente.)

clandestins beaucoup plus récents, qui auraient enfoui là le butin recueilli dans quelque puits ou tombeau de la vaste nécropole memphite⁽¹⁾.

A titre documentaire, voici les renseignements réunis au sujet de ces figurines.

Au Musée du Caire, les trouvailles de Zawiyet Abou Mošallim ont été inscrites dans le *Registre provisoire* en date du 17 décembre 1919, avec une description sommaire des objets et l'indication de leurs dimensions. Une seule inscription hiéroglyphique a été notée au complet (n° 13 = Daressy n° 2). Les numéros d'enregistrement à ladite date vont de 1 à 14, mais certains d'entre eux comptent pour plusieurs objets; ainsi sous $\frac{17112}{1917}$ on lit : « Osiris box & 2 ushabtis », sous $\frac{17112}{1910}$: « Osiris & box - 10 ushabtis in bad condition », etc. En outre, des observations au crayon signalent « 2 large ushabtis with boxes too rotten to keep, 2 smaller . . . », et après le dernier poste : « Total : Osiris boxes 9, large ushabtis 2, small ushabtis 43 », et enfin : « 6 more wooden ushabtis ».

Le nombre total serait donc,

- pour les oushebtis dans leur cercueil : 9 exemplaires,
- pour les grandes figurines : 2 exemplaires,
- pour les petites figurines : 49 exemplaires.

Le même *Registre provisoire* porte en date du 21 novembre 1924 cinq numéros (1 à 5) pour des objets provenant certainement de la fouille de Zawiyet Abou Mošallim, en 1919. Cette écriture fut passée sans doute à la suite d'une réorganisation des réserves, opération au cours de laquelle certaines figurines auraient été retrouvées sans numéro ou dont le numéro aurait échappé au contrôleur. La preuve en est fournie par le petit cercueil $\frac{17112}{1911}$, qui porte aussi le n° $\frac{21111}{2415}$.

Dans l'intervalle d'ailleurs, au moins trois petits cercueils vides et dix-sept oushebtis, dont le n° $\frac{17112}{19111}$ en bois, avec inscription incisée bleue, haut de 0 m. 46, avaient passé à la salle de vente du musée; cela est mentionné au crayon au *Registre provisoire*.

⁽¹⁾ Davies va plus loin et suppose que Qen-amon a pu avoir une autre tombe dans la région memphite (*op. cit.*, p. 10), non loin de l'emplacement où furent trouvés les oushebtis.

Dans ces conditions, il paraît difficile de faire le compte exact des figurines, avec ou sans cercueils, qui ont été remises au Musée du Caire après la fouille, et de savoir combien d'entre elles y ont été conservées, vu l'état précaire d'un bon nombre, et combien y ont été vendues.

Les chiffres suivants ne sont que des approximations :

figurines	figurines avec cercueil	grandes figurines	petites figurines
enregistrées	9	2	49
supprimées	2		12
vendues	3		17

Il devrait, en principe, exister encore au musée quatre figurines dans leur cercueil, deux grandes statuettes et vingt petites. Nous avons reconnu les quatre premières au cours de nos investigations. Par contre, nous n'avons retrouvé, malgré l'obligeante attention de M. Maurice Raphaël, conservateur, à qui je dois d'avoir pu effectuer ce contrôle et copier les inscriptions des figurines ⁽¹⁾, qu'un seul des grands oushebtis et sept des petits. Faut-il en déduire que d'autres se cachent encore dans les réserves, ou qu'un nombre plus élevé s'est détériorié ou vendu? Qu'est-il advenu également des fragments du naos, monté sur traîneau, en bois peint en rouge, qui contenait peut-être les figurines funéraires de Qen-amon, fragments signalés sans numéro au *Registre provisoire*, à la date du 17 décembre 1919?

Jusqu'à plus ample informé, il y a des chances pour que les exemplaires portant les numéros 4, 7, 8, 9, 10 et 11 dans l'article de Daressy aient passé à la salle de vente, car leurs légendes n'ont pas été relevées dans les exemplaires restants. Voici, à toutes fins utiles, les numéros du *Registre provisoire* correspondant aux autres inscriptions copiées par Daressy : Da 1 = $\frac{17|12}{19|14}$; Da 2 = $\frac{17|12}{19|13}$; Da 3 = $\frac{17|12}{19|1}$ et $\frac{21|11}{24|5}$; Da 5 = $\frac{21|11}{24|4}$ (peut-être primitivement $\frac{17|12}{19|7}$); Da 6 = $\frac{17|12}{19|12}$.

⁽¹⁾ Je tiens à l'en remercier, ainsi que M. Moharram Kamal, directeur du musée, qui a bien voulu accorder l'autorisation nécessaire.

Le tableau qui suit montre la répartition actuelle des oushebtis de Qen-amon d'après la présente enquête, qui ne saurait être exhaustive :

Légende :

- I. Figurines en pierre
- II. Figurine en faïence (avec cercueil).
- III. Figurines en faïence
- IV. Figurines en acacia ou cèdre, yeux incrustés (avec cercueil)
- V. Grandes figurines en sycomore, yeux incrustés, hiéroglyphes peints en bleu sur fond jaune.
- VI. Moyennes et petites figurines en sycomore, inscriptions gravées en écriture hiéroglyphique ou hiératique.
- VII. Petite statuette en bois dur, hiéroglyphes gravés.

Provenance : I. Thèbes (?); II-VI. Zawiyet Abou Moçallim; VII. Abydos.

	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.
Baltimore, W. A. Gall.						1	
Caire, Mus. Ég.	1		1	4	1	7	
Caire, (Tano)				1		2	
Caire, (Khawam)						2	
Copenhague, Mus. Nat.	1						
Chicago, Or. Inst.						2	1
Londres, Br. Mus.						2	
Mexico, Coll. part.						1	
New York, Metr. Mus.						2	
Paris, Louvre		1	1			7	
TOTAL	2	1	2	5	1	26	1

A

STATUE DE QEN-AMON TENANT UN NAOS
DE LA DÉESSE RÉNEN-OUTET (a) (Pl. I)

Musée du Caire, Cat. gén., n° 935.

Provenance : temple de Mout, Karnak.

Bibliographie :

BENSON/GOURLAY, *The Temple of Mut in Asher*, p. 69 et 190 (Inscriptions, par Newberry), p. 326-328 [statue XIII].

BORCHARDT, *Statuen u. Statuetten ...*, C. G. C., n° 935, p. 163 et pl. 158.

HELCK, *Urk. der 18. Dyn.*, Heft 18 [1956], p. 1407.

VANDIER, *Man. d'archéol.*, t. III [1958], p. 468 et pl. CLVII, 4.

Pour les *dimensions* et la *description* matérielle, on se référera à BORCHARDT, *loc. cit.*

Remarque :

Ce monument est connu depuis longtemps, puisque le livre qui fait part de sa découverte⁽¹⁾ remonte à 1899 et que le volume du *Catalogue général* où il est décrit a paru en 1930. D'une part, cependant, les copies des textes faites par Newberry et Borchardt comportent un certain nombre d'erreurs ou omissions, que je me proposais de rectifier; d'autre part, la seule reproduction photographique qui soit consacrée à cette statue ne laisse aucunement soupçonner les qualités plastiques de l'œuvre. Récemment, les inscriptions ont fait l'objet d'une nouvelle édition qui, à quelques détails près, est exacte.

M. Abbas Bayoumi, ancien directeur du musée, avait bien voulu faire exécuter quelques photographies du monument et les mettre à ma disposition. Elles révèlent, outre les détails des hiéroglyphes (b), devenus parfaitement apparents grâce à l'application d'un peu de talc, l'heureuse composition de l'ensemble.

⁽¹⁾ Pour le lieu exact de la trouvaille, cf. BENSON-GOURLAY, *op. cit.*, plan en regard de la page 36 (statue XIII).

Traduction :

A. Face antérieure du naos. Sur le montant droit \downarrow , sur le montant gauche \downarrow : *Le dieu bon, seigneur du Double-Pays, seigneur efficient Áa-khéperou-ré (= Aménophis II), doué de vie, comme Ré, éternellement.*

B. Côté droit du naos \downarrow : \downarrow *Offrande que donne le roi (à) Mout la grande, dame \downarrow d'Achérou, maîtresse (c) de tous les dieux, \downarrow (afin qu')elle accorde la faveur (d) au palais, la perspicacité \downarrow en présence (e) du seigneur du Double-Pays, au ka du grand intendant \downarrow à Pérou-néfer, flabellifère, Qen-amon (f).*

C. Côté gauche du naos \downarrow : \downarrow *Offrande que donne le roi (à) Mout, dame d'Achérou, \downarrow dame du Ciel, maîtresse du Double-Pays, (afin qu')elle accorde une belle durée-de-vie dans \downarrow Thèbes, la satisfaction (litt. l'agrément du cœur) au sujet du service du roi, au ka de \downarrow l'aide-de-camp du seigneur du Double-Pays sur eau, sur terre, sur tout pays montagneux, \downarrow préposé aux bœufs d'Amon, Qen-amon (g).*

Notes de commentaire :

(a) La déesse des moissons Rénen-outet (Ernoutet, Thermouthis) est représentée sous son aspect entièrement animal, corps et tête de cobra, et non pas, comme il arrive assez fréquemment, sous forme de serpent à tête de femme, ou encore de femme à tête de serpent. Un disque supporté par des cornes se dresse sur sa tête. Aucune inscription ne précise qu'il s'agit bien de la déesse des moissons, dispensatrice de prospérité matérielle et de bonheur⁽¹⁾. On pourrait donc songer aussi à d'autres divinités serpents comme Outo, déesse tutélaire du royaume du nord, Iâret, l'uraeus sacré et déesse bienfaisante⁽²⁾, Ouret-hékaou, la « grande-de-magie », etc.

Mais plusieurs arguments sont décisifs pour l'identification avec Rénen-outet. 1° Une scène du tombeau de Qen-amon⁽³⁾ montre ce dernier faisant une offrande de volailles à la déesse serpent, installée sur un autel. Elle a la même apparence que sur la statue, à cette seule différence près que le disque solaire est ici surmonté de deux hautes plumes. Son nom, Rénen-outet, s'accompagne des épithètes « dame des offrandes, abondante en victuailles ». 2° La

⁽¹⁾ Cf. BONNET, *Realexicon der aeg. Religionsgeschichte*, sub Thermuthis, p. 803.

⁽²⁾ Cf. BONNET, *op. cit.*, sub Uto, p. 854.

⁽³⁾ DAVIES, *Ken-Amun*, vol. I, pl. LXIV.

dévotion à Rénen-outet, répandue dans le pays tout entier et manifestée plus spécialement au cours de la fête des moissons, le premier jour de la troisième saison⁽¹⁾, semble avoir joui d'une faveur particulière vers le milieu de la XVIII^e dynastie. Une statuette du Musée du Louvre⁽²⁾, au style caractéristique de cette époque, montre un personnage agenouillé, tenant devant lui un serpent divin, dont le corps, en sa partie antérieure, repose sur le signe 𓎃 . Dans un petit monument analogue, datant du règne d'Aménophis II⁽³⁾, le serpent est sur une simple base. Un groupe du Musée du Caire⁽⁴⁾, représente ce souverain en roi du sud, adossé debout devant la déesse cobra, qui semble le protéger. L'énorme reptile, au chef encorné et disqué, émerge de plantes de papyrus, comme fait la vache sacrée de Deir el Bahari, et repose sur un socle. Or, une scène du tombeau d'Amen-em-hat surnommé Sourer⁽⁵⁾, contemporain d'Aménophis III, montre la cérémonie du « mesurage du grain », par le roi lui-même, le vingt-septième jour du quatrième mois de la saison des semailles, soit quatre jours avant la fête des moissons ; cette célébration se déroulait sous le patronage de « Rénen-outet, dame du grenier », ainsi nommée et représentée sous deux formes : la première, en déesse anthropomorphe à tête de serpent, allaitant le roi régnant enfant, qui joue ici le rôle de Népri, dieu du grain, fils de la déesse des moissons ; la seconde, en grand cobra protégeant le roi adulte (comme dans le groupe du Caire)⁽⁶⁾. Il est très significatif que dans cette seconde représentation, le roi et la déesse se tiennent sur un socle formé par l'assemblage des signes 𓎃 et 𓎃 , le premier symbolisant sans doute la richesse, la possession, et le second certainement la nourriture. En effet,

⁽¹⁾ Cf. VANDIER, *La religion égyptienne*², p. 203. Cette fête coïncide avec la naissance de Népri, dieu du grain, fils de Rénen-outet.

⁽²⁾ (Louvre N. 4196) BRUYÈRE, *Mert Seger à Deir el Médineh, M. I. F. A. O.*, LVIII [1930], p. 188-190 et fig. 99 (p. 184) ; DRIOTON, *A. S. A. E.*, XXXVIII [1938], p. 231 sq. ; VANDIER, *Man. d'archéol.*, t. III, p. 466, 510 (av. n. 2), 514 et pl. CLVI, 1. Les dieux nommés dans le proscynème sont Amon et Nekhbet.


⁽³⁾ FAULKNER, *A statue of a Serpent-Worshipper*, in *J. E. A.*, XX [1934], p. 154-156 et

pl. XIX. Les dieux nommés dans le proscynème sont Shepsy, qui séjourne dans Hermopolis, et Thoth ; on peut en inférer que le monument provient probablement d'Ashmounein.


⁽⁴⁾ MASPERO, *Guide*² [1912], n° 466, p. 133-134 (fig. 39) ; BRUYÈRE, *op. cit.*, p. 218 et fig. 125 (p. 252).

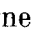
⁽⁵⁾ SÄVE-SÖDERBERGH, *Four Eighteenth Dynasty Tombs (Private Tombs at Thebes, vol. I [1957])*, pl. XLII et p. 42-43.

⁽⁶⁾ Noter que le roi ne porte pas de couronne.

Rénon-outet reçoit, entre autres expressions analogues, l'épithète de « dame des aliments » (*nbt k3w*)⁽¹⁾. C'est donc bien ce sens qu'il convient de donner aussi au signe  dans la statuette du Louvre⁽²⁾.



Il peut surprendre que la divinité terrienne bienfaisante ne soit invoquée nommément sur aucune des trois statues citées ci-dessus, comme c'est le cas également dans celle de Qen-amon. Il faut en voir la raison sans doute dans le fait que Rénon-outet n'avait pas d'origine déterminée ni de sanctuaire propre. Partout où elle apparaît, c'est en bonne pourvoyeuse. Une des principales fonctions de Qen-amon fut de veiller au bon rendement des cultures et des troupeaux d'Amon. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait consacré une statue à cette déesse, dont l'assistance lui était si précieuse, au temple de Mout, épouse d'Amon.

(b) Les signes, gravés en creux, sont dépourvus des détails que Helck leur a conventionnellement ajoutés; ●, ○, — sont pleins. Le signe  n'a pas de petites barres à son sommet dans B 5 et C 2; il n'en a qu'une dans A.

(c) Helck reproduit l'erreur commise par Borchardt de lire « neuvaine », incompatible avec le gén. « de tous les dieux », alors que le signe  est clair et l'expression qu'il introduit bien caractéristique de Mout.


⁽¹⁾ Epithètes de Rénon-outet fournies par des empreintes de sceaux sur briques crues ou sur bouchons de jarres et par des monuments : AHMED Bey KAMAL, *A. S. A. E.*, X [1909-1910], p. 117; PETRIE, *Tell el Amarna*, pl. XXI (38-44); PEET/WOOLLEY, *The City of Akhenaten*, I, pl. LV (FF-II, RR, M); PENDLEBURY, *idem*, III, vol. II, p. LXXXIII (141-148, 152); PETRIE, *Qurneh*, pl. XLVI (15 et 16); BRUYÈRE, *Deir el Médineh, Le village (1934-1935)*, *F. I. F. A. O.*, XVI [1939], p. 315, pl. XV (9); BRUYÈRE, *Rapport ... Deir el Médineh (1945-1947)*, *F. I. F. A. O.*, XXI [1952], p. 54 (31, 33, 64) et pl. XI (1 et 2); SCHWEITZER, *Das Wesen des Ka (Aeg. Forsch., 19 [1956]*, p. 69 (n. 9) et p. 70 (dernières lignes). — Je dois la première de ces référen-



ces à L. A. Christophe et plusieurs autres à J. Yoyotte; je les en remercie.

⁽²⁾ Une petite statuette de la XVIII^e dynastie en grès quartzeux rouge violacé du Musée du Caire (J. E. 34582) trouvée en 1900 à l'angle N.-O. du temple de Louqsor et demeurée inédite, est encore plus complexe. Elle représente un personnage agenouillé tenant des deux mains devant lui, en guise de naos de Rénon-outet, un grand cobra ailé, dont la tête repose sur un cartouche dressé, tandis que ses ailes l'entourent en un geste tutélaire. L'intérieur du cartouche est occupé par un second cobra, encorné et disqué, reposant entre les bras du signe . Le cartouche lui-même est sur le signe .

(d) A noter la métathèse rejetant *s* à la fin par raison d'eugraphie.

(e) Corriger — en — dans la copie de Helck.

(f) Si la disparition d'«Amon» dans le nom de personne est intentionnelle, il faut admettre que seul ce côté de la statue était exposé aux regards des sectateurs de l'Aton, et que, de toute façon, le zèle de ceux-ci ne fut pas très grand, puisqu'ils n'ont pas pris la peine de déplacer le monument, épargnant ainsi l'autre face latérale. Traces probables du déterminatif .

(g) Corriger  en  dans la copie de Helck.

B

STATUE-BLOC DE QEN-AMON (Pl. II)

Collection particulière, Le Caire.

Provenance : Shutb, près d'Assiout (?).

Bibliographie : La statue est inédite.

Matière : granit noir.

Dimensions : hauteur totale : 0 m. 42.

(base) haut. 0 m. 065; long. 0 m. 305; larg. 0 m. 21.

Remarques : La tête a été réparée et vernie dans quelques parties abîmées. Traces de chocs au genou gauche, à la main gauche, etc. — Le style, tant au point de vue plastique qu'épigraphique, est relativement médiocre.

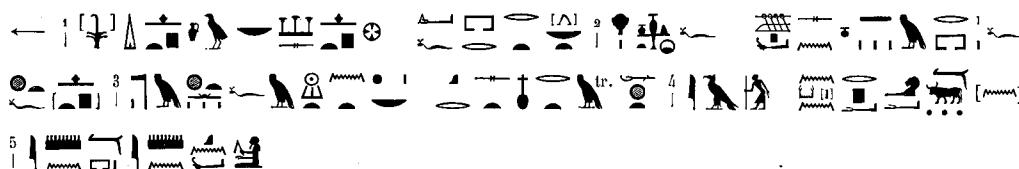
Description :

Le personnage est accroupi dans une position très ramassée, les genoux au niveau des épaules; on le dirait emmitoufflé dans un manteau ou dans une couverture; la tête émerge sans laisser paraître le cou. La coiffure est du type « triangulaire », c'est-à-dire allant en s'évasant du haut de la tête vers les épaules; elle est lisse et laisse les épaules découvertes. Les mains sont d'un travail un peu rudimentaire; la gauche a les doigts étendus à plat, la paume

tournée vers le bas; la droite est fermée, censée tenir quelque chose ⁽¹⁾. Le modelé des bras et des jambes n'est que suggéré, comme il convient à ce type statuaire. Une très légère saillie marque le cou de pied. La base a ses angles arrondis.

L'inscription, en cinq lignes horizontales d'hiéroglyphes gravés en creux, sans traces de couleur, occupe le devant de la statue, entre genoux et chevilles. Les extrémités de lignes, à gauche, sont dégradées par érosion naturelle ou par accident (fig. 1).

Texte et traduction :



‡ Offrande que donne le roi (à) Khnoum, seigneur de Shas-hotep (h), (afin qu')il accorde tout ce qui sort † de son autel (i), la propriété (litt. de recevoir) des pains dans son temple quand (j) † le dieu [†] s'est satisfait [†] de ses offrandes (litt. de ses biens) [k], quotidiennement (l), un bel enterrement après † la vieillesse, au ka du noble, prince, préposé aux bœufs † d'Amon, intendant, Qen-amon (m).

Notes de commentaire :

(h) Sur Shas-hotep (Ἰψηλή, Hypselis), aujourd'hui Shutb, capitale du XI^e nome de Haute-Egypte, située à 5 km. 500 en amont d'Assiout, non loin de la rive gauche du Nil, cf. GAUTHIER, *Dict. géogr.*, V, p. 107-108; GARDINER, *Anc. Eg. Onomastica, Text*, II, p. 67* [367]. Une forme de Khnoum, dont le nom est suivi de l'épithète « seigneur de Shas-hotep », présidait à ses destinées ⁽²⁾.

Ce dieu bélier est fréquemment mentionné dans les tombes de Deir Rifeh, qui est la nécropole des seigneurs et des notables de Shas-hotep (cf. GRIFFITH,

⁽¹⁾ Une statue-bloc également du règne d'Aménophis II, mais de meilleur style, présente une même position des mains, la droite fermée, tenant un lotus nymphéa.

Cf. BORCHARDT, *Statuen u. Statuetten, C. G. C.*, n° 566, p. 115-116 et pl. 96.

⁽²⁾ Cf. AHMED BADAWI, *Der Gott Chnum*, p. 40-42.

The Inscr. of Siût and Dêr Rifeh, pl. 16 et 18, — tombes n^{os} 4-7 du Nouvel-Empire — ; dans l'écriture, il revêt la forme animale ou la forme anthropoïde. Autrement, il n'est qu'assez rarement cité. En voici quelques exemples

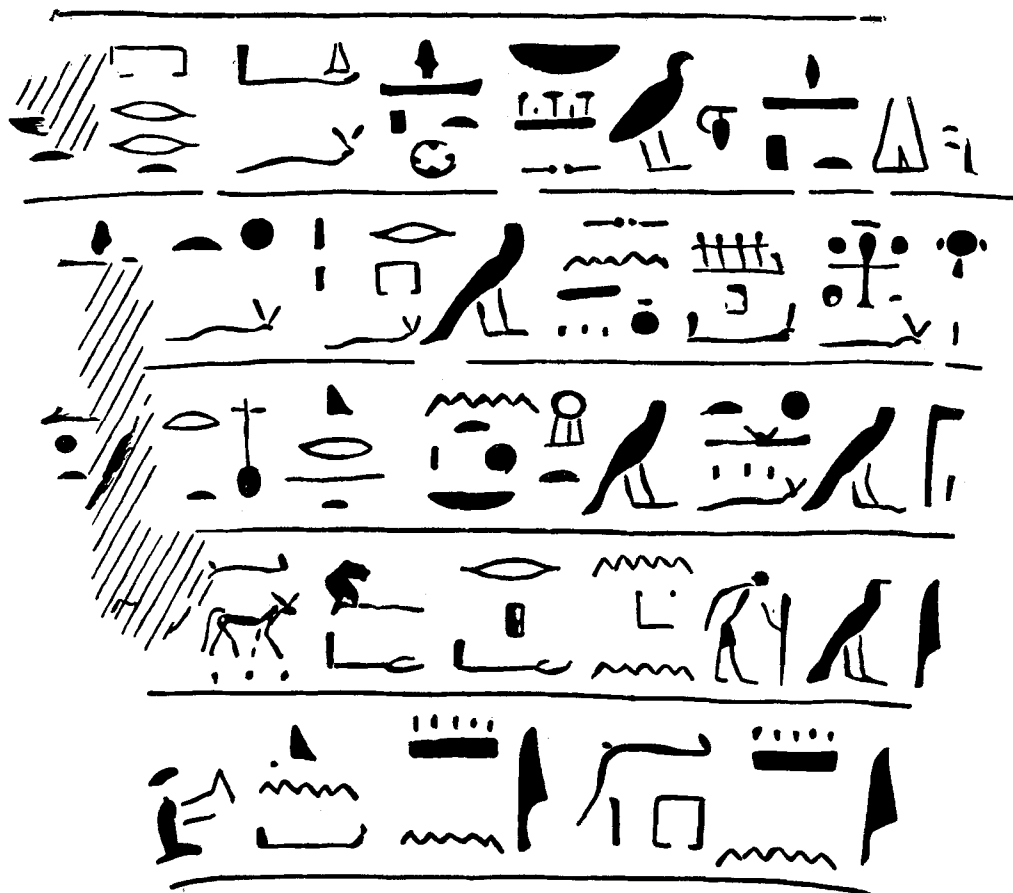

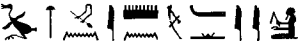

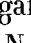
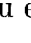


Fig. 1

du Nouvel Empire. On le trouve à Médinet Habou, au temple de Touthmosis III où ce roi, à côté de nombreuses scènes où il adore Amon, est figuré adorant d'autres divinités de diverses régions d'Égypte, parmi lesquelles Khnoum, seigneur de Shas-hotep (cf. LEPSIUS, *Denkm., Text*, III, p. 154 [4]). Il est mentionné, parallèlement à Anubis, dans un proscynème, où son nom s'écrit , sur une table d'offrande à scènes figurées, à l'instar du décor tombal, au nom du  « porte-enseigne de

l'équipage du [bateau] Méry-amon ⁽¹⁾, Houy ⁽²⁾» (collection G. Michaelidis, au Caire); ce monument, qui semble dater de la fin de la XVIII^e dynastie ou du début de la XIX^e, pourrait provenir de Moyenne Egypte, car son style fruste est bien dans la manière provinciale ⁽³⁾. Enfin, le dieu est cité au *Pap. Harris I*, 61 a, 14 (cf. CHRISTOPHE, *Les divinités du pap. Harris et leurs épithètes*, in *A. S. A. E.*, LIV [1957], p. 371, n° 106).

(i) Le signe composite (*h;t*) est formé ici d'un plateau rond à pied, en pierre, sur lequel sont disposés un vase à col mince et à large lèvre et deux objets ronds, qui représentent sans doute des vases globulaires, et sous lequel sont placés une galette  et un pain , à moins que ce dernier ne représente le *t* du féminin. Noter que le vase du milieu semble se prolonger vers le bas par le pied du plateau et prendre ainsi la forme du vase à libation  comme il est de règle dans le synonyme *wḥw*, où le plateau à pied est remplacé par un guéridon de bois (R 3 des listes de signes de Gardiner et Lefebvre). Pour d'autres variantes, cf. Caire 623, 42171; Br. Mus. 282 (*Hier. Texts*, VII, pl. 19), 374 (*op. cit.*, V, pl. 34); etc.

(j) Cf. LEFEBVRE, *Gramm.*², § 720.

(k) Cette phrase, qui se retrouve dans la tombe de Qen-amon (DAVIES, *op. cit.*, pl. LVI B), n'est pas d'un emploi très fréquent. En voici deux exemples relevés sur des monuments datant d'Aménophis III : statue A 52 du Musée du Louvre (SÄVE-SÖDERBERGH, *Four Eighteenth Dyn. Tombs*, pl. LXXI, B); stèle n° 88 du Musée de Lyon (VARILLE, *Une stèle du vizir Ptahmes ...*, in *B. I. F. A. O.*, XXX [1930], p. 503, trad. et comm. p. 504). Une variante, avec *hr ht* au lieu de *m ht:f*, un peu antérieure, se lit dans la tombe de Menkhéper-rê-seneb (SETHE, *Urk. IV*, p. 1201, l. 1). L'idée exprimée ne saurait recevoir de commentaire plus adéquat que ce passage d'Edfou (vol. III de

⁽¹⁾ Le bateau *Mry-Imn* est mentionné fréquemment. Cf. l'étude intitulée *Namen ägyptischer Schiffe des Neuen Reiches*, de Spiegelberg, dans son ouvrage *Rechnungen aus der Zeit Setis I (Text)*, p. 81-86; SÄVE-SÖDERBERGH, *The Navy of the Eighteenth Egyptian Dynasty*, p. 74 sq.; FAULKNER, *J. E. A.*, XXVII [1941], p. 18.

⁽²⁾ D'après la comparaison des généalogies, ce personnage ne saurait être identifié avec un homonyme, officier du même bateau, cité dans SPIEGELBERG, *op. cit.*, p. 86, n° 19 d (= LIEBLEIN, *Dict. des noms hiérog.*, n° 763).

⁽³⁾ Je remercie M. Michaelidis de m'avoir permis d'en faire état ici.

l'édition Chassinat, p. 361, l. 3-4) : « On vit des provisions des dieux, mais on appelle provision ce qui sort de l'autel après que Dieu s'en est satisfait » (trad. empruntée à ALLIOT, *Le culte d'Horus à Edfou . . .*, *Bibl. d'ét. I. F. A. O.*, t. XX, 1^{er} fasc. [1949], p. 184).

(l) *Wb.* III, p. 391, 14. Litt. « avec la part quotidienne de chaque jour ».

(m) Cette inscription n'a pas subi de martelages à l'époque amarnienne.

G

CHOIX D'OUSHEBTIS DE QEN-AMON ⁽¹⁾

Observations : a) Lorsqu'il n'est pas fait mention d'une autre provenance, l'objet provient de la trouvaille de Zawiyet Abou Mošallim. b) L'inscription est gravée sur le devant de la figurine.

I. EXEMPLAIRES COMPORTANT LA FORMULE FUNÉRAIRE ⁽²⁾.

1. Copenhague, Musée National, n° 3553.

Prov. : Thèbes (?). — Pierre noire. — Haut. 0 m. 25.

Bibl. : MOGENSEN, *Inscr. hiérog. du Musée National de Copenhague*, p. 56.

2. Le Caire, Musée Egyptien, n° 46530 (anc. coll. Huber).

Prov. : Thèbes (?). — Calcaire cristallin. Perruque à raies bleues; collier polychrome; hiérog. bleus, filets rouges. — Haut. 0 m. 25.

Bibl. : LORET, *Rec. Tr.*, IV [1883], p. 99 (45). NEWBERRY, *Funerary Statuettes . . .*, *C. G. C.*, p. 1-2 et pl. XIV. Photo dans DAVIES, *Ken-Amūn*, pl. LXIX [A].

⁽¹⁾ Je remercie les propriétaires des n° 8, 12-14, 17 et 18 de m'avoir autorisé à publier les exemplaires en leur possession ainsi que MM. Seele, Hayes et Edwards d'avoir eu l'obligeance de me fournir des

renseignements et copies.

⁽²⁾ Au dos de la statuette est inscrite une formule correspondant au chapitre VI du *Livre des Morts*.

3. Même collection, n° 46531 (anc. coll. Huber).

Prov. : Thèbes (?). — Terre émaillée bleu-vert. — Haut. o. m. 38.

Bibl. : LORET, *op. cit.*, p. 103 (74); NEWBERRY, *op. cit.*, p. 2 et pl. XIV. Photo dans DAVIES, *op. cit.*, pl. LXIX [B].

II. EXEMPLAIRES À INSCRIPTION HIÉROGLYPHIQUE SUR DEUX COLONNES ⁽¹⁾.

4. Le Caire, Musée ég., reg. prov. $\frac{17112}{1911}$ et $\frac{21111}{2415}$.

Bois (cèdre ?) recouvert de bitume. Yeux incrustés. Hiérogl. gravés, mais noyés dans le bitume. Surcharge peinte en jaune ⁽²⁾. — Haut. o m. 335. — Cercueil en sycomore, haut. o m. 52.

Bibl. : DARESSY, *A. S. A. E.*, XIX [1920], p. 150 (3).

5. New York, Metropolitan Museum, n° 30.5.1 (anc. coll. Pratt).

Bois (sycomore ?). — Perruque à bandes verticales bleues et jaunes; visage jaune avec yeux, bouche et oreilles peints au naturel; collier polychrome. Hiérogl. remplis de pâte bleue. — Haut. o m. 35.

Bibl. : BULL, *B. M. M. A.*, XXV [1930], p. 164-166 [A].

6. Même collection, n° 30.5.2 (anc. coll. Pratt).

Bois (sycomore ?). Mêmes caractéristiques que le précédent. — Haut. o m. 34.

Bibl. : *Ibidem* [B].

7. Chicago, Oriental Institute, n° 10515.

Bois (sycomore ?). — Perruque à bandes verticales bleues et blanches; visage peint en jaune. Collier : bleu, vert, rouge, vert, bleu. Hiérogl. bleus filets de bordure rouges. — Haut. o m. 368.

⁽¹⁾ Les deux statuettes du British Museum (n° 9 et 10) sont encore emballées et leurs inscriptions n'ont pu être vérifiées sur les originaux. Il n'est pas absolument certain que celles-ci soient réparties sur deux colonnes; dans la négative, il y aura lieu

de les incorporer à la catégorie III.

⁽²⁾ Il ne subsiste que de très faibles traces de cette surcharge, laquelle, en répétant sur une seule colonne quelques titres et le nom, devait pallier le défaut de netteté de l'inscription originale « noyée » dans le bitume.

Bibl. : Photo dans DAVIES, *op. cit.*, pl. LXIX [C]. (Copie et renseignements fournis par K. C. Seele.)

8. Mexico, Coll. du Dr. Endre Ungar.

Bois (sycomore ?) peint en jaune. Perruque et collier peints; hiéroglyphes rehaussés de bleu. — *Inédit.* (Copie et renseignements communiqués par W. C. Hayes.)

9-10. Londres, British Museum, n° 56929 et n° 56930.

Bois (sycomore ?). Traces de bleu, rouge et jaune sur les perruques; hiéroglyphes rehaussés de bleu. — Haut. env. 0 m. 36. — *Inédits.* (Renseignements fournis par I. E. S. Edwards, d'après fiche établie par Glanville.)

III. EXEMPLAIRES À INSCRIPTION HIÉROGLYPHIQUE SUR UNE COLONNE.

11. Le Caire, Musée égyptien, reg. prov. $\frac{17112}{19113}$.

Bois (cèdre ?). — Perruque bleue et jaune; inscription bleue sur fond jaune. Yeux incrustés. — Haut. 0 m. 545. — Cercueil en sycomore, haut. 0 m. 625.

Bibl. : DARESSY, *op. cit.*, p. 150 (2).

12. Le Caire, Coll. de M. Ph. J. Tano, antiquaire ⁽¹⁾. (Fig. 2 et pl. III).

Bois (cèdre ?) polychrome : perruque à stries bleues, collier bleu et rouge, corps noir. Yeux incrustés, barbe rapportée. Légères traces de bleu dans les hiéroglyphes. — Haut. 0 m. 31. — Cercueil en sycomore, haut. 0 m. 49. — *Inédit.*

13. Le Caire, Coll. de M. J. Khawam, antiquaire ⁽²⁾.

Bois (cèdre ?). — Haut. 0 m. 33. — *Inédit.*

⁽¹⁾ Exemple vendu depuis 1955 à un collectionneur français.

⁽²⁾ Cet exemple et le suivant ont également été vendus depuis 1955 à un collectionneur français.

14. Même collection.

Bois (cèdre ?). — Haut. o m. 36. — *Inédit.*

15. Baltimore, Walters Art Gallery, n° Inv. 22.194.

Bois (cèdre?) polychrome : perruque à stries bleues et blanches; visage blanc; yeux et sourcils peints en noir; collier bleu, blanc, rouge. Inscription incrustée de bleu. — Haut. o m. 343.

Bibl. : STEINDORFF, *Catal. of Eg. Sculpture in the Walters Art Gallery*, p. 160 et pl. CVII et CXIX [724] ⁽¹⁾.

16. Chicago, Oriental Institute, n° 18210.

Prov. : Abydos ⁽²⁾, fouilles de l'Eg. Expl. Soc., 1912-1913.

Bois dur foncé, polychrome. — Perruque noire à bandes verticales jaunes. Corps brun rouge, excepté la bande sur laquelle est gravée l'inscription, qui est jaune. — Haut. o m. 243. (Renseignements fournis par K. C. Seele).

Bibl. : PEET, *The Cemeteries of Abydos*, II (*E. E. F. Mem.*, XXXIV), p. 116 et pl. XXXIX (5); ALLEN, *The Art Inst. of Chicago. A Handbook of the Eg. Coll.*, p. 65 (fig. p. 64).

IV. EXEMPLAIRES À INSCRIPTION HIÉRATIQUE SUR UNE COLONNE.

Observation : Les oushebtis de cette catégorie sont tous en bois (sycamore?).

17. Le Caire, Coll. de M. Ph. J. Tano, antiquaire (Fig. 2). Haut. o m. 43.

Inédit.

18. Même collection (Fig. 2). Haut. o m. 39. — *Inédit.*

19. Le Caire, Musée ég., reg. prov. $\frac{17|12}{19|8}$ (Fig. 2). Haut. o m. 265.

Inédit.

20. Même collection, $\frac{21|11}{24|1}$. Haut. o m. 255. — *Inédit.*

21. Même collection, $\frac{17|12}{19|3}$. Haut. o m. 275. — *Inédit.*

⁽¹⁾ Cf. PORTER-MOSS, *Bibl.*, V, p. 80; «recrues» au lieu de «génisses d'Amon», sans tenir compte de la prép. *n*, et il ne soupçonne pas la fusion haplographique de deux 'Imn.

⁽²⁾ L'auteur traduit le mot *nfrwt* par pas la fusion haplographique de deux 'Imn.

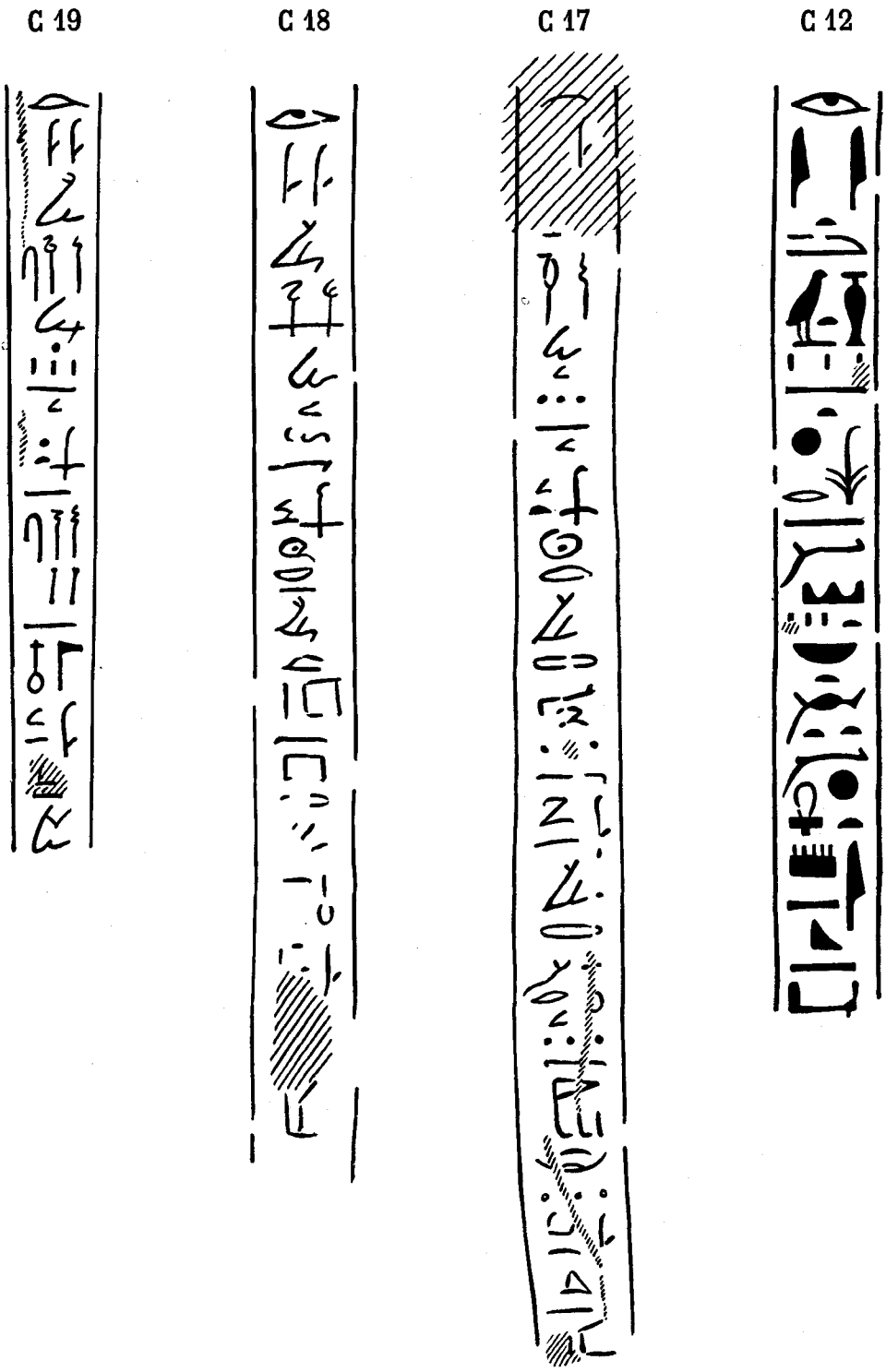
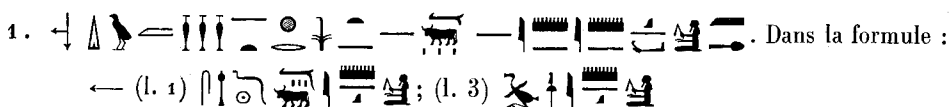


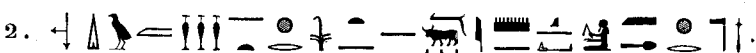


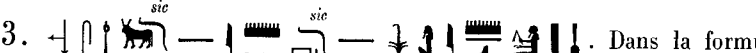
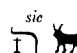
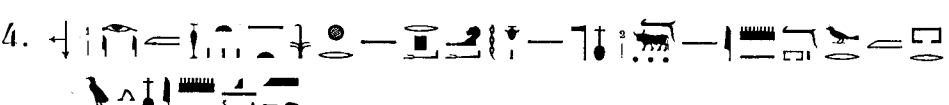
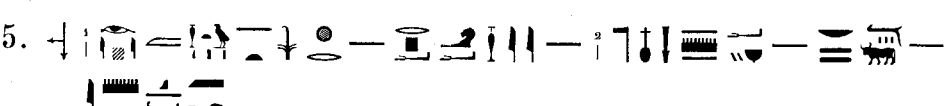
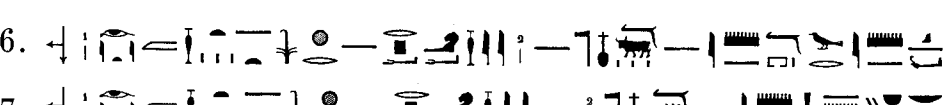
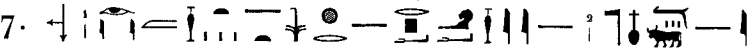
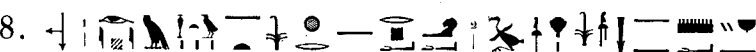
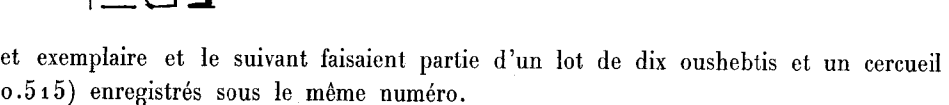



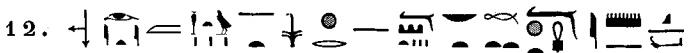
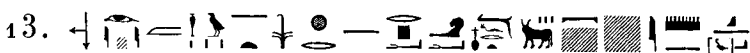


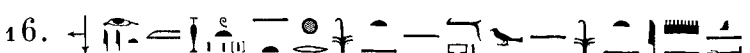
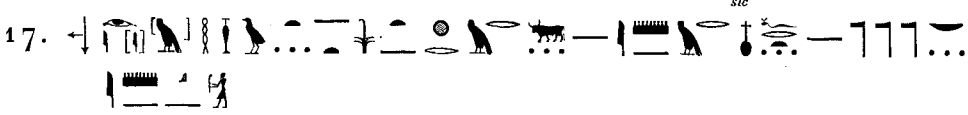


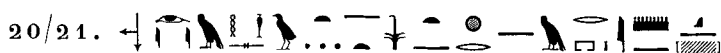
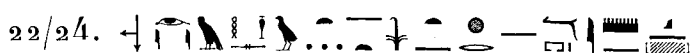
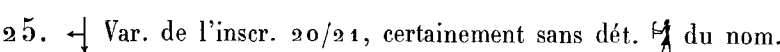

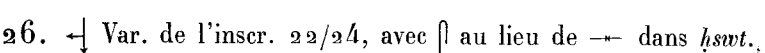


Fig. 2

22. Même collection, $\frac{2111}{2412}$. Haut. o m. 22. — *Inédit.*
 23. Même collection, $\frac{2111}{2413}$. Haut. o m. 22. — *Inédit.*
 24. Chicago, Oriental Institute, n° 10479. Haut. o m. 192.
Bibl. : Photo dans DAVIES, *op. cit.*, pl. LXIX D.
 25. Le Caire, Mus. ég., reg. prov. $\frac{17112}{19110}$ ⁽¹⁾. Haut. o m. 27. — *Inédit.*
 26. Même collection, $\frac{17112}{19110}$. Haut. o m. 21. — *Inédit.*

INSCRIPTIONS

1. . Dans la formule :
 ← (l. 1) ; (l. 3) 
2. . Dans la formule :
 ← (l. 1) ; (l. 3) 
3. . Dans la formule : ← 
4. 
5. 
6. 
7. 
8. 
- 9/10. 

⁽¹⁾ Cet exemplaire et le suivant faisaient partie d'un lot de dix oushebtis et un cercueil (haut. o.515) enregistrés sous le même numéro.


11. 
12. 
13. 
14. 
15. 
16. 
17. 
18. 
19. 
- 20/21. 
- 22/24. 
25.  Var. de l'inscr. 20/21, certainement sans dét.  du nom.
26.  Var. de l'inscr. 22/24, avec  au lieu de  dans *hswt*.

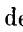
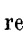


Traduction :

(Formule initiale)

- a) *Accordé (div)* ⁽¹⁾ *comme faveur de la part du roi (n) à ...* [1, 2].
 b) *Fait (iry, iryt) comme faveur de la part du roi à ...* ⁽²⁾ [4-26].
 c) *Le glorifié (?)* — litt. *l'éclairé (?)* [0] — (1-3).

⁽¹⁾ Part. perf. pass. Cf. ERMAN, *Neuaeg. Gramm.*, § 374 (Ostr. Berlin), P. 11272, l. 2; publ. GARDINER/MÖLLER, *Hierat. pap.* ... Berlin, III, pl. XL.

⁽²⁾ Cette formule peut débiter exceptionnellement par le mot  *s'bi* (DARESSY, *op. cit.*, p. 150 [1] = Caire ¹⁷¹¹²/₁₉₁₁₄). L'absence

de  dans le mot *hswt* des n^{os} 13 et 14 est peut-être due à une erreur de lecture ou à la présence d'une fente dans le bois. Ces oushebti ayant été vendus, il n'a plus été possible de le contrôler d'après l'original. Noter le point remplaçant le  hiératique dans le n^o 19. Le  de *nt* du n^o 18 semble ligaturé à .

(Nom du défunt)

Qen-amon (p) — avec le déterminatif Δ [1, 2, 3, 9, 10, 15] et suivi parfois de l'épithète *juste de voix* [1, 2, 3-5, 11], laquelle est complétée une seule fois par *auprès du dieu grand* [2] —

(Titres du défunt).

Titres honorifiques et épithètes :

- a) *noble, prince* (q) [4-11, 13-15].
- b) *agréable* — ou *doux* — *au cœur du dieu bon* (r) [4].
- c) *favori du dieu bon* (s) [5-7, 19].
- d) *assuré d'amour au palais* (t) [9, 10].
- e) *père du dieu, son bien-aimé* (u) [11].
- f) *frère de lait du seigneur du Double-Pays* (v) [5, 7, 8].

Titres de cour :

- g) *flabellifère* [1, 2, 7].
flabellifère du seigneur du Double-Pays (w) [9, 10].
flabellifère à la droite du roi (x) [8].

Fonctions réelles :

— administration de biens cléricaux —

- h) *préposé aux bœufs d'Amon* (y) [1, 2 (?), 4-7, 9, 10, 17].
- i) *préposé aux génisses d'Amon* (z) [2 (?), 3, 11, 13-15].
- j) *préposé aux génisses de tous les dieux* (aa) [13 (?), 17].

— administration de biens royaux —

- k) (*grand*) *intendant* (bb) [6, 8, 20-26].
- l) (*grand*) *intendant du roi* : [3, 16].
- m) (*grand*) *intendant à Pérou-néfer* (cc) [4, 18].

— administration d'État —

- n) *chef de tous les pays montagneux septentrionaux* (dd) [12].
- o) *chef de place-forte* (ee) [12].
[lacunes]
- p) ? *du seigneur du Double-Pays* (ff) [14].
- q) ? [*directeur des écuries ?*] (gg) [13].

Notes de commentaire :

(n) Il a déjà été relevé que, dans les seuls exemplaires en pierre, cette formule ne présente pas l'inversion respectueuse.

(o) Dans l'exemplaire 3, le signe *imy-r* est dépourvu de son petit appendice, ce qui le fait ressembler à un \neg sans tête; d'autres signes trahissent un souci d'originalité, comme les \dagger non profilés sur les pointes de leurs aigrettes, ou les \blacksquare au rectangle complété par une ligne horizontale intérieure et surmonté d'une rangée de points. Sur le sens «l'éclairé», cf. SPELEERS, *Les figurines funéraires égyptiennes*, p. 86-87; plus prudents, les auteurs du *Wb.* (IV, 226) ne se hasardent pas à donner une traduction.

(p) Le verbe-adjectif *kn* est déterminé ou non par le bras armé (dans les exemplaires en hiéroglyphes, par l'homme armé). Les variantes \neg [2] et \neg [16] doivent être des erreurs de graveur.

(q) Les titres *iry-p't h:ty-*, toujours associés, sont souvent suivis d'une épithète. Le présent choix d'oushebtis en fournit quatre variantes. D'autres portent les numéros 56, 72 et var., 95, 120, 123, etc. de l'index annexé à cet article.

(r) Daressy a lu *mḥ ib*, mais ∞ ne peut être écrit verticalement; il s'agit donc du signe \dagger *ndm* «agréable» ou \dagger *bnr* «doux»⁽¹⁾. Le mot *ib* qui suit n'est pas un accusatif de relation, mais un datif dont la préposition *n* subit une métathèse imposée par la disposition en quadrat et par le sens vertical de l'écriture; cet *n* fusionne d'ailleurs avec celui du génitif qui suit.

(s) Noter que cette épithète peut aussi être employée indépendamment (exemplaire 19).

(t) Litt. «durable (*mn*) d'amour au palais».

⁽¹⁾ Le revêtement de bitume a eu le double effet fâcheux, en «noyant» les signes gravés, de les rendre flous et, en s'écaillant, d'en faire disparaître certains éléments. Dans l'hiéroglyphe en question, la pointe inférieure est

perdue, mais on reconnaît un élément médian lentiforme, ce qui exclut la lecture *imy ib*, à laquelle la disposition générale des signes aurait pu faire penser.

(u) On pourrait évidemment admettre que la lettre 𐎎 soit le déterminatif de *it* « père » (LEFEBVRE, *Gramm.*², § 115, b), mais il faudrait que le participe-adjectif qui suit ait, en principe, la termination 𐎎𐎎 (*mry*). Comme ce n'est pas le cas, il est préférable de lire *it ntr mr.f*.

(v) Sur ce titre, qui n'a été fourni que par les oushebtis — peut-être figurait-il dans quelque lacune de la tombe —, cf. SOTTAS, *op. cit.*, p. 410-416; DAVIES, *op. cit.*, p. 15, n. 2.

(w) Il est possible que ce titre soit à restituer dans l'exemplaire 14 (voir titre p de la traduction ci-dessus).

(x) Cette variante du titre n'était attestée jusqu'ici que dans la tombe.

(y) La fusion, en un seul, des deux *'Imn* terminant ce titre et commençant, par inversion respectueuse, le nom du défunt, est assurée par l'exemplaire n° 5, qui contient la préposition *n*. Cette haplographie a été relevée par Sottas (*op. cit.*, p. 408 et n. 3). Cependant, il n'est pas impossible que dans certains cas où la préposition *n* n'existe pas, l'épithète doive se lire simplement « préposé aux bœufs », comme dans *Urk.* IV, p. 1390, 7 (= DAVIES, *op. cit.*, pl. VIII, col. 34). — Le bovidé de l'exemplaire n° 2 est sans sexe apparent et tout son aspect est celui d'un individu femelle plutôt que mâle; noter cependant que les cornes ne sont pas lyriformes, mais assez courtes, ce qui conviendrait à une génisse. Ces caractères, qu'on pourrait sans doute retrouver sur d'autres exemplaires, ne relèvent apparemment pas seulement du style épigraphique.

(z) Peut-être la même fusion graphique doit-elle être admise pour l'exemplaire n° 11. D'autre part, la lacune de l'exemplaire n° 13 pourrait être restituée d'après le titre j [17]. (Voir cependant une autre restitution proposée à la note gg ci-dessous). Suivant Davies, le titre « préposé aux génisses » ne serait qu'une variante du titre « préposé aux bœufs », auquel il ne s'ajouterait jamais⁽¹⁾. Toutefois, des exemples comme *Urk.* IV, p. 1405, 14 (= DAVIES, *op. cit.*, pl. XLIV, l. 6) et l'inscription de l'oushebti n° 17 infirment cette assertion. — Sur le bovidé de l'exemplaire n° 2, voir la note précédente.

⁽¹⁾ DAVIES, *op. cit.*, p. 11 (8).

L'exemplaire n° 3 offre des graphies assez surprenantes du mot *nfrwt*, mais l'animal y porte bien les hautes cornes lyriformes de vache.

(aa) Ce titre, dont c'est jusqu'ici la seule attestation chez Qen-amon, n'a pas son correspondant pour la même fonction concernant les bœufs.

(bb) Ce titre est l'un des plus fréquemment cités à côté de « préposé aux bœufs d'Amon » et de « flabellifère » (avec leurs variantes respectives), aussi bien dans la tombe que sur les statuettes funéraires. Ils sont aussi ceux qui figurent, sur la statue de Karnak, où ils sont accompagnés du titre « aide-de-camp du seigneur du Double-Pays sur eau, sur terre, sur tout pays montagneux » (A).

(cc) *Prw-nfr*, domaine royal ou princier et port fluvial sous Touthmosis III, se développa, sous l'efficente autorité du prince héritier, le futur Aménophis II qui y résidait en qualité de contrôleur du bois de construction des bateaux et de commandant en chef des troupes, en un véritable chantier naval et en une bourgade de caractère semi-militaire.


C'était la base où l'on équipait les bateaux de guerre destinés aux expéditions de Syrie et de Palestine; c'était là que s'accumulait le butin pris au pays de Réténou avant qu'il ne fût acheminé vers les résidences de Memphis et de Thèbes. En période de paix, un important commerce de troc y florissait entre marchands égyptiens et syriens; les dieux Baal et Astarté y étaient adorés ⁽¹⁾.

On est généralement d'avis, aujourd'hui, que Pérou-néfer était situé dans le voisinage de Memphis. Sa localisation précise est encore incertaine. Tel indice ferait opiner pour le sud de la capitale ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Peut-être la scène du tombeau, aujourd'hui inaccessible, d'un homonyme du temps d'Aménophis III (?) [n° 162 de la nécropole thébaine], scène montrant une flotte syrienne dans un port égyptien, avec le déchargement des marchandises et leur livraison aux clients égyptiens, se déroulait-elle à Pérou-néfer. Sur cette représentation d'un intérêt exceptionnel, cf. DARESSY, *Rev. archéol.*, XXVII [1895], pl. XIV et XV et p. 286-292; SÄVE-SÖDERBERGH, *op. cit.*, p. 54 et p. 58-59 et fig. 11 (p. 57).

⁽²⁾ Cf. SPIEGELBERG, *Rechnungen aus der Zeit Setis I*, pl. XI a [a], l. 4. (Bibl. Nat. de Paris, pap. n° 210). — Cette opinion n'est pas nécessairement contredite par le passage suivant de la stèle d'Aménophis II provenant de Karnak (l. 33) : « S. M. sortit de Pérou-néfer pour se rendre (*hr wd'it*) à Memphis avec le butin pris au pays de Réténou ». (LEGRAIN, *A. S. A. E.*, IV [1903], p. 132). Le port fluvial d'où partit le cortège triomphal pouvait très bien se trouver un peu en amont de la résidence royale.

Une scène fort abîmée du tombeau de Qen-amon (DAVIES, *op. cit.*, pl. IX) représenterait une scène de réjouissances se déroulant au domaine de Pérou-néfer devant le défunt et devant sa mère allaitant le jeune Aménophis II. On est en droit d'en déduire que le souverain et son frère de lait y passèrent donc déjà leur prime enfance, avant que d'y revenir plus tard occuper des fonctions selon leur rang, le prince comme généralissime et son noble sujet comme grand intendant. Un texte très lacuneux (*op. cit.*, pl. VIII, col. 18 et p. 18) contient le décret royal élevant Qen-amon à la dignité de grand intendant de Pérou-néfer. C'est sans doute à l'occasion de cette nomination que les réjouissances dont il vient d'être fait mention furent célébrées. La présence d'un roi nourrisson au lieu d'un roi adulte accuse un décalage chronologique qui n'a pas échappé à Davies et pour lequel celui-ci propose une ingénieuse explication. Sur *Prw-nfr*, cf. DAVIES, *op. cit.*, *passim* et spéc. p. 12 et n. 1; GLANVILLE, *Z. Ä. S. A.*, LXVIII [1932], p. 29-30; SÄVE-SÖDERBERGH, *The Navy of the Eighteenth Eg. Dynasty*, p. 36-39 (qui fournit d'autres références).

A l'époque ramesside, le chantier naval de Pérou-néfer était encore en pleine exploitation et si connu qu'un certain scribe Amen-em-hat se contente, pour marquer son origine, sur un curieux monument récemment découvert à Memphis, de faire suivre son nom des mots  du chantier naval, sans qu'il juge nécessaire de préciser (cf. ANTHES, *Univ. Mus. Bull.* [Philadelphie, juin 1957], vol. 21, n° 2, p. 25 et l'article d'Helen Wall à paraître dans la *Festschrift Junker* (II) des *M.D.I.K.*).

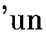
(dd) L'expression « les pays montagneux du nord » désigne les régions asiatiques limitrophes. Voir la note suivante.


(ee) L'inscription de l'oushebti n° 12 (pl. III et fig. 2), en enrichissant la titulature de Qen-amon de deux titres qui ne sont pas attestés sur d'autres monuments lui appartenant, jette une lumière nouvelle sur la carrière de ce dignitaire.

On savait qu'il avait accompagné Aménophis II dans ses campagnes de Syrie (index nos 131 et 133)⁽¹⁾ et qu'il pouvait se vanter d'avoir été aux

⁽¹⁾ D'autres indices en sont apparemment fournis par les légendes accompagnant le matériel de guerre figuré dans la tombe (DAVIES, *op. cit.*, pl. XXII et p. 30-31 [n° 112 et 124]).

côtés du souverain partout (index nos 41-43) et de l'avoir assisté valeureusement dans les combats (index n° 134). On lui connaissait le rôle d'informateur du roi (index nos 44-46, 51) jusque sur les routes des Neuf-Arcs (46). On savait aussi qu'il mettait tout son zèle à percevoir les taxes dues au souverain (index n° 111). Mais on n'a pas suffisamment attiré l'attention sur le fait qu'avant de devenir une manière de ministre de l'agriculture et des finances, il avait certainement embrassé dans sa jeunesse la carrière militaire.

Une inscription de sa tombe le mentionne discrètement comme ayant eu le rang d'un , *colonel (commandant de troupes)* [index n° 98]. Helck précise que ce titre semble avoir servi à désigner surtout les commandants de troupes dans les secteurs extérieurs du royaume, sur les frontières et dans les provinces ⁽¹⁾.

C'est le grade que portaient le commandant de la forteresse-verrou de Silē ( et var.), d'où partirent les grandes expéditions militaires de Syrie, ainsi que ses subordonnés les chefs des places-fortes et des hydremates situés sur la ligne de défense et sur la route de Palestine ⁽²⁾.

Une éclatante confirmation que Qen-amon occupa un tel poste est fournie par le titre *imy-r htm*, qui désigne un chef de forteresse tant à la frontière sud qu'à la frontière nord ⁽³⁾.


Cependant, le titre *imy-r h:swt nbt mhst* semble élargir singulièrement, à première vue, le champ d'activité de Qen-amon. Porte-t-il sur l'ensemble des régions montagneuses qui constituent la frontière nord-est ou s'applique-t-il aux pays étrangers sous contrôle égyptien eux-mêmes? Il est difficile d'en décider.

Les deux titres de l'oushebti n° 12 se retrouvent dans le même ordre de succession, à l'époque de Ramsès II, dans la liste accompagnant un cortège

⁽¹⁾ HELCK, *Der Einfluss der Militärführer in der 18ten äg. Dyn., Untersuch.* ... XIV, [Leipzig 1939], p. 37-38.

⁽²⁾ *Op. cit.*, p. 23-25.

⁽³⁾ Une série de titres particulièrement instructive sur ce point est fournie par la stèle V 43 de Leyde, au nom de Néby, contemporain de Touthmosis IV : « chef des Medjay, commandant de forteresse au pays

de Ouauat, — colonel de Silē, commandant de forteresse, commandant du lac marécageux (Lac Menzaleh?), prince de Silē » (BOESER, *Beschr. der äg. Samml.* ... Leiden, VI, — *Stelen* —, pl. XIII [22]; corriger le titre dans *Urk.* IV, p. 1635, l. 9 en  sic. Sur le titre *imy-r htm*, cf. *Wb.* III, p. 352, 11 (et *Belegst.*); GARDINER, *Onom. (Text)*, I, p. 33* [105].

de princes, de hauts fonctionnaires, de militaires, d'administrateurs de domaines, etc. (cf. DARESSY, *Rec. tr.*, XIV [1893], p. 31 [L]). Mais on les rencontre fusionnés sous la forme *imy-r htmw h'swt mht* sur une statue de la XVIII^e dynastie, dont le propriétaire était également « chef de place-forte de la Grande-Verte ». Capart, qui publia ce monument en 1900 (*Rec. Tr.*, XXII, p. 105-108), émet l'hypothèse que le personnage en question était commandant de la citadelle de Péluse. Il rappelle que les Grecs nommaient cette ville *Κλεις τῆς Αιγύπτου* (Verrou de l'Égypte), où *κλεις* est évidemment la traduction de *htm* (sceau—forteresse). Helck se rapproche de l'avis de Capart, tout en prêtant à celui-ci une opinion différente⁽¹⁾.

Inférer de l'inscription de cet oushebti que Qen-amon fut à la tête de la forteresse de Silē serait en forcer le sens. En l'absence du nom de la place-forte qu'il commandait, admettons provisoirement qu'il fut préposé à un ouvrage de défense de la frontière du nord-est et qu'en sa qualité de « chef de tous les pays montagneux septentrionaux », il devait avoir eu la charge, sinon de gouverner l'ensemble des pays conquis en cette direction, du moins de surveiller l'ensemble de ladite frontière.

Cette surveillance s'exerçait pour parer à tout danger éventuel et pour empêcher les intrusions des Bédouins toujours désireux de mener paître leurs troupeaux faméliques sur des terres plus généreuses. Elle devait s'exercer aussi en vue de prélever des taxes de ceux qui passaient la frontière avec des produits à négocier. Le titre de « préposé à la porte des pays étrangers » attesté tout au long de l'histoire pharaonique témoigne d'une telle politique⁽²⁾.

Le rôle d'administrateur du trésor et de biens ruraux et celui d'agent percep-teur des taxes du royaume que joua Qen-amon par la suite est bien dans la ligne évolutive d'une carrière militaire d'occupation étrangère ou frontalière et d'administration douanière.

⁽¹⁾ HELCK, *op. cit.*, p. 23, n. 6.

⁽²⁾ Cf. KEES, *Beiträge zur altäg. Provinzialverwaltung, Nachr. ... Göttingen* [1932], p. 95-97, 108, 118; [1933] 590; *Z. Ä. S. A.*, LXX [1934], p. 83-86, et surtout POSENER, *Les douanes de la Méditerranée dans*

l'Égypte saïte, in *Rev. de Philologie*, XXI [1947], p. 117 sq., spéc. p. 119, n. 1 et 7, où l'auteur fait remarquer que le mot « porte » est remplacé au Nouvel-Empire par le mot « forteresse ».

(ff) La restitution la plus plausible est *t;g hw* (index n° 138). Cependant d'autres restitutions pourraient être envisagées (index nos 72, 102; l'espace ne paraît pas suffisant pour le n° 124).

(gg) Voir la note de commentaire z ci-dessus. Cependant, au lieu de [*n ntrw nbw*], on peut envisager la restitution [—𐀀𐀁𐀂𐀃𐀄 *hry ihw*] (index n° 97), qui comble bien la lacune. Il semble, en effet, que le signe horizontal possède à ses extrémités de petits prolongements descendants. D'ailleurs, l'association des deux titres « préposé aux génisses » et « directeur des écuries » serait parfaitement logique.

INDEX

DES TITRES ET ÉPITHÈTES DE QEN·AMON

Abréviations :

- D (suivi d'un chiffre) : n° d'ordre de la liste de titres et épithètes, groupés par catégories, de DAVIES, *Ken-Amūn*, p. 11-16.
- Da (suivi d'un chiffre) : inscriptions relevées sur onze statuettes funéraires du Musée du Caire, par DARESSY, in *A. S. A. E.*, XIX [1920], p. 150-151.
- S (suivi d'un chiffre) : n° d'ordre de la liste de titres figurant sur neuf statuettes funéraires du Musée du Louvre, de SORTAS, in *Fondation Eug. Piot, Mon. et Mém.*, t. XXV [1921-1922], p. 409-410.
- 1389-1408 : référence à HELCK, *Urk. der 18. Dyn.*, Heft 18 [1956]. p. 1389-1408.
- A, B, C : références au présent article.

1. *ꜥh n nb.f* — D 34.
2. *imy-ib n nsw* — Da 8; 1404, 6.
3. *imy-ib n Hr m pr.f* — 1405, 5.
4. *imy-ib Hr nb t;wy* — D 47; 1398, 17.
5. *imy-r ꜥhwt* — D 19; S 8; 1404, 9.
6. *imy-r imyw-r* — D 57; 1389, 14.
7. *imy-r imyw-r wrw* — 1389, 12.
8. *imy-r iryw-ꜥ; n snwtj n 'Imn* — D 20; 1401, 12.

9. *imy-r* ^c*b* — D 15; S 7; 1401, 8; 1404, 10.
10. *imy-r* *wpwt hntt* — D 63; 1391, 7; 1394, 9.
11. *imy-r* *whmt* — D 16; S 7; 1401, 8; 1404, 10.
12. *imy-r* *pr (wr)* — D 9; Da 1, 5, 7, 8, 11; 1390, 14; 1402, 3; 1404, 6; B; C 6, 8, 20-26.
13. *imy-r* *pr (wr) m (ou n) Prw-nfr* — D 10; Da 3; S 6; 1385, 13; 1386, 20; 1401, 5, 15; 1402, 6, 11, 19; 1403, 3, 9; 1404, 4, 11; 1407, 11; 1408, 3; A; C 4, 18.
14. *imy-r* *pr (wr) n nsw* — D 9; Da 9; 1390, 7; 1395, 19; 1397, 6, 16; 1398, 19; 1401, 2, 5, 20; 1403, 17; 1404, 7; 1406, 18; C 3, 16.
15. *imy-r* *prwy-nbw* — D 23; S 9; 1403, 19.
16. *imy-r* *pr-hd* — D 22; S 9; 1403, 19.
17. *imy-r* *nfrwt* — Da 2; 1404, 3; C 11, 13.
18. *imy-r* *nfrwt (n) 'Imn* — D 8; Da 2; S 5; 1395, 18; 1402, 11; 1404, 1; 1405, 14; 1407, 20; C 2 (?), 3, 14, 15.
19. *imy-r* *nfrwt n ntrw nbw* — C 13 (?), 17.
20. *imy-r* *hd* — D 24; S 9; 1403, 19.
21. *imy-r* *h³swt nbt mht* — C 12.
22. *imy-r* *htm* (place forte) — C 12.
23. *imy-r* *htmw* (trésor) — D 28; 1389, 13.
24. *imy-r* *sn^c n 'Imn* — D 21; 1401, 13; 1405, 17.
25. *imy-r* *k³w* — 1390, 7.
26. *imy-r* *k³w (n) 'Imn* — D 7; Da 3, 4; S 4; 1398, 1, 13; 1400, 11; 1401, 14, 18; 1402, 20; 1403, 9, 13, 17; 1404, 4, 5; 1405, 14; 1407, 16; 1408, 3; A; B; C 1, 2 (?), 4-7, 9, 10, 17.
27. *imy-r* *k³w ity^c nh-wd³-snb* — D 7; 1390, 3.
28. *imy-r* *k³w Šm^c Mhw* — D 7; 1395, 18.
29. *imy-r* *k³t nbt* — D 18; S 10; 1403, 20.
30. *imy-r* [...i...] *n 'Imn* — 1405, 16.
31. *ir* *h^cf m-b³h k³t, hpr d...* etc. — D 75; 1390, 9.
32. *ir* *m³t n nb t³wy* — D 35; 1401, 17.
33. [*ir* *hss t(w)*]:*f m hrt hrw* — 1400, 6.
34. *r* *hstⁱ imy^c h* — D 42; 1391, 9; 1394, 10; 1402, 16.
35. *ir* *di^cf hr im m grh* etc. — D 76; 1390, 10.
36. *ir-n* *nb t³wy k³f* — D 77; 1391, 6; 1394, 5; 1395, 2, 16; 1402, 18.
37. *ir-n* *n-f wrw k³h(?) n^ct-n wr hswt[:f]* — D 64; 1395, 17.
38. *iry-p^c t r hd n Gbb* — 1401, 20.
39. *iry-p^c t h³ty^c* — D 1; Da 2, 3, 6; S 1; 1391, 5; 1394, 5; 1395, 2, 15; 1397, 14; 1398, 17; 1399, 15; 1401, 1, 6, 9, 16, 20; 1402, 1, 4, 7; 1403, 1, 5, 13; 1404, 3, 4; B; C 4-11, 13-15.

40. *iry-nfr-h³t m shkr nsw* — D 51; 1389, 17.
 41. *iry rdwy n nb t³wy hr mw hr t³ hr h³st nbt* — D 14; 1407, 15; A.
 42. *iry rdwy-f m st nbt* — D 14; 1398, 18.
 43. *iry rdwy-f hr mw hr t³ hr h³st nbt* — D 14; 1401, 9.
 44. *irty [^cnh]wy [n] Hr hr tnt³t* — 1402, 9.
 45. *irty n nsw* — D 30; 1395, 15.
 46. *irty nsw r w³wt Pdt psd* — D 30; 1403, 4.
 47. *irty-f pw, iw nsw m h^cf* — 1405, 6.
 48. *it-ntr* — D 5; 1389, 16; 1401, 16.
 49. *it-ntr mry* — D 5; Da 2; 1404, 5 — à lire plutôt :
it-ntr mr-f — C 11.
 50. [^c]³* *hswt m k³p* — 1390, 2 *(Rest. [mn] par D.). V. n° 70.
 51. *nhwy n bity* — D 30; 1395, 15.
 [^ch^c](?)* *m [s]mrw* — 1402, 13 *(*tkn* conviendrait mieux). V. n° 136.
 52. *k hr nb-f m w^cw špsw nsw* — D 43; 1395, 6.
 53. *k hr nfrwt r bw hry nsw* — D 40; 1391, 10.
 54. *w^c ikr* — D 66; 1403, 6; 1405, 3.
 55. *w^c ikr tkn m h^c ntr* — 1398, 19.
 56. *w^c mn^h ib n ity* (et var.) — D 45; 1395, 3; 1400, 4; 1401, 16.
 57. *w^c m^h ib n ntr nfr* — 1402, 15.
 58. [^wb] *wy hr irt sntr n* ... — 1400, 10.
 59. *wr iw³w* — D 80; 1394, 11.
 60. *wr wrw* — D 58; 1391, 7; 1394, 8.
 61. *wstn rd m st h³^c* — D 50; 1397, 15; 1403, 7.
 62. *wd mdw n snyt* — D 62; 1402, 13.
 63. *b³k n-f t³wy m ib mrr* — D 56; 1395, 4.
 64. *bnr [n] ib n ntr nfr* — C 4. (Autre lecture possible du n° 89).
 65. *pr... n-f hswt* — 1400, 9.
 66. *pr^r hsw r^c [nb]...* — D 40; 1391, 11.
 67. *m³^c-hrw (hr ntr^c nb dt)* — *passim*.
 68. *mn mr(w)t m pr-nsw* — C 9, 10.
 69. *mn hswt hr nb t³wy etc.* — D 38; 1401, 1; 1403, 6.
 70. [^{mn}]* *hswt m k³p* — D 38 *(V. sous [^c]³ *hswt m k³p*, n° 50).
 71. *mn^h n nb-f etc.* — 1390, 1.
 72. *m^h ib n nsw (n wn-m³^c et var.)* — D 41; Da 6; 1391, 8; 1400, 3; 1404, 4;
 1407, 20.
 73. *m^h ib n nsw m smn^h mnw-f* — D 41; 1403, 2.
 74. *m^h ib mn^h n nb-f* (et var.) — D 41; 1397, 16.
 75. *m^h(?)^c nh[wy ...]* — 1403, 4 *(Traces de *m^h* plutôt que de *ts*).
 76. *m^h wd³w (n nsw etc.)* — D 72; 1390, 12; 1402, 5.

77. *mḥ pr-nsw m ḥd ḥr nbw* ³*t spst* — 1395, 5.
 78. *mry Sḥt* — 1397, 5, 10.
 79. *mrrw nb.f* — 1403, 6.
 80. *mrrw nb t³wy ḥr bi³t.f* — D 33; 1405, 4.
 81. *mrt^y m stp-s³ nḥ-wd³-snb* — D 48; 1397, 14.
 82. *mḏd n smnḥ sw* — D 36; 1401, 17.
 83. *n³sw m-ḥ³t spsw nsw* — D 39; 1401, 7.
 84. *nb w³ḥyt* — D 85; 1390, 14.
 85. *nb rsf* — 1390, 14.
 86. *nb ršwt t^{nw} wnwt* — D 79; 1390, 4.
 87. *nfr wⁿd^w* — D 81; 1394, 11.
 88. *nm [...]* — 1400, 7.
 89. *ndm** [*n*] *ib n ntr nfr* — C 4 *(Lu par erreur *mḥ* dans Da 3). V. n° 64.
 90. *r pw n nb, ib.f* — D 30; 1402, 8.
 91. *rwd* ^c*wy[.f]* — D 86; 1390, 7.
 92. *rwd n t³ [šnwt] n 'Imn* — 1405, 15.
 93. *rḥ nsw m³ mr.f* — D 49.
 94. *rd³ m-[ḥ³t] ḥnmmt* — D 55; 1402, 14.
 95. *ḥrrw nb t³wy ḥr šhrw.f* — D 37; 1394, 7; 1402, 1.
 96. *ḥ³ty^c* (v. *iry-p^ct ḥ³ty^c*).
 97. *ḥry iḥw* — D 17; 1401, 8; C 13 (?).
 98. *ḥry pdt* — D 29.
 99. *ḥry sst³* — D 27.
 100. *ḥry sst³ [n W³dty]* — 1389, 18.
 101. *ḥry-tp n t³ r dr.f* — D 65; 1401, 1.
 102. *ḥsy n nsw* (et var.) — D 44; Da 10; 1395, 3; 1404, 8; 1405, 5; C 5-7, 19.
 103. *ḥsy n ntr.f* — D 87; 1405, 3.
 104. *ḥd ... [m t]p nfr* — 1390, 11.
 105. *ḥpr n.f ḥt(?) ...* — D 84; 1394, 14.
 106. *ḥrp rs tp n wn-m³* — D 67; 1394, 9.
 107. *ḥrp ḥrpw* — D 61; 1389, 14.
 108. *ḥtmw(?)* bity* — D 2; 1398, 17; 1402, 7; 1403, 5. *(Autre lecture : *sd³wty(?)*).
 109. *ḥnm b³t* — D 26; 1389, 13 (où les deux noms sont séparés).
 110. *ḥnm ḥ^c [ntr]* — 1389, 16.
 111. *s³w r iyt.f r tp ³t r ḥsb b³kw t³wy ḥrpwt [Šm^c Mḥw]* — D 69; 1402, 10.
 112. *s³w r iyt.f n t³ r dr.f m ssmw n wdwt* — D 69; 1405, 9.
 113. *s³.n nsw ḥr mnḥ ib.f* — D 78; 1391, 5; 1394, 6; 1399, 15; 1402, 17.
 114. *s^cr m³t r ḥ* — D 31; 1405, 8.
 115. *s^cḥ smrw* — D 59; 1391, 7; 1394, 8.
 116. *s^cḥ [šps smrw n wn-]m³* — 1403, 1.

117. $s^c s^c \dots h^c [tp]^*$ — D 71; 1395, 7 *(Davies lit *Mhw*).
118. *sm* — D 25; 1389, 13.
119. *sm^c y n Nbt-hbw* — 1397, 5.
120. *smr^c ; n mrwt* — D 4; 1394, 5; 1395, 2; 1398, 17; 1402, 4, 7; 1403, 5.
121. *smr w^c ty* — D 3; 1403, 1.
122. *smr w^c ty n mrwt* — S 3.
123. *smr tpy n snyt* — D 60; 1401, 6.
124. *sn (n) mn^c y n nb t^c wy* (et var.) — D 52; Da 1, 4, 5, 7; S 11; 1403, 14, 18; 1404, 5; C 5, 7, 8.
125. *shd* — C 1-3.
126. *shwd snwt nbt k^c w^c s^c* — D 73; 1390, 12.
127. *ss nsw* — D 12; 1390, 2.
128. *sdty Hr mr.f* — D 6; 1395, 15; 1402, 3.
sd^c wty (?) bity — V. n° 108.
129. *sdm sdmwt w^c* — D 53; 1405, 13.
130. *šps shd-hr m s^c* — D 74; 1390, 13.
131. *šmsw n nb.f r nmtt.f hr h^c swt rsyt mht* — 1400, 5.
132. *šmsw nsw* — D 13; 1401, 9.
133. *šmsw nsw r nmtt.f hr h^c st Rtnw hst* — D 13; 1405, 10.
134. *tm ts r nb t^c wy hr priw wnwt nt hsf hh* — D 13; 1405, 11.
135. *tm mhy(?) hr di ...* — D 68.
136. $[tkn](?)^* m [s]mrw$ — 1402, 13* (v. $[h^c](?) m [s]mrw$).
137. $[tk]n hr nb.f m w^c w$ — 1400, 8.
138. *t^c y hw* — D 11; Da 4; S 2; 1403, 14; 1404, 5; 1407, 11, 20; A; C 1, 2, 7.
139. *t^c y hw n nb t^c wy* — D 11; 1406, 18; C 9, 10, 14 (?).
140. *t^c y hw hr wnmy (n) nsw* — D 11; 1395, 16; 1401, 11; 1402, 2; 1405, 12; C 8.
ts^c nb[w y ...] — 1403, 4 *(à lire plutôt *mh*). V. n° 75.
141. *dd-tw n.f nit m ib* — D 32; 1405, 7.
142. $[...] p^c dw$ — D 83; 1394, 13.
143. $[...] rmw$ — D 82; 1394, 12.
144. $[...] m pr^c Imn$ — 1405, 18.
145. $[...] Mhw(?)$ — 1400, 3.
146. $[...] m hswt hn^c mrwt, m wd^c hn^c spd-hr$ — D 70; 1390, 6.
147. $[...] n nb t^c wy$ — C 14. Cf. n° 139.
148. $[...]^* n hw Pdt psd$ — 1405, 19. }
149. $[...]^* n hw Rtnw$ — 1405, 20. } *(Helck a cru pouvoir lire *hm-ntr*).
150. $[...] r n wb^c n.f ib$ — D 54.
151. $[...]$ — C 13.



Statue de Qen-amon (A).



Statue de Qen-amon (B).



Statuette funéraire de Qen-amon (C 19), et son cercueil,